

Élections Législatives du 18 Novembre 1962 - Quatrième Circonscription (Abbeville)

CITOYENNES,

CITOYENS,

MES CHERS AMIS,

L'Assemblée Nationale ayant été dissoute à la suite du renversement du gouvernement Pompidou, je suis à nouveau candidat à vos suffrages. Il y a quatre ans, dans cette Circonscription, la majorité d'entre vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance dès le premier tour de scrutin. J'y ai été fort sensible et regrette que la brièveté de la campagne électorale ne me permette malheureusement pas de visiter longuement chacune des 149 communes.

En 1958 j'avais, comme 80 pour % de la population, partagé l'espoir de l'instauration d'une République moderne et sociale bénéficiant de la stabilité gouvernementale. **J'avais approuvé et signé cette Constitution nouvelle** dont j'avais discuté les modalités dans le Conseil des Ministres présidé par le Général de Gaulle. Par la suite, l'interprétation faite de la Constitution par le Premier Ministre Debré et par l'U.N.R., parti majoritaire, a considérablement réduit les droits du Parlement qui n'a même pas été autorisé à se réunir, en avril 1960, pour la discussion des problèmes agricoles, alors que la majorité des députés l'avait constitutionnellement demandé ! En fait, seule la discussion du budget lui a permis de contrôler superficiellement chaque année, et dans des conditions de discussion très rapide, l'action gouvernementale.

On a enregistré un amoindrissement du Pouvoir législatif et du Pouvoir judiciaire au profit d'**un Exécutif sans contrôle.** Aussi, cela explique le malaise qui s'est même manifesté en dehors du Parlement dans tous les grands Corps de l'Etat.

Un problème constitutionnel vient d'être posé au Peuple par referendum. Le futur Président de la République sera élu au suffrage universel direct. Je n'ai aucune prévention, si ce régime s'avérait nécessaire, contre une véritable République présidentielle comportant l'équilibre des pouvoirs et l'indépendance de la Justice, et je l'ai écrit souvent dans divers journaux, mais je regrette l'irrégularité d'une procédure qui n'a pas respecté la Constitution qui exigeait un vote préalable du Parlement. **Je m'incline devant la volonté populaire, car je suis républicain, mais j'espère qu'à l'avenir, la Constitution de la Cinquième République sera respectée** car elle est la Loi des Lois et l'enfreindre ne peut qu'inciter à la violence.

En 1958, le Pays escomptait le règlement pacifique du problème algérien. Je pensais personnellement qu'il pouvait se faire équitablement dans le cadre de la République française, suivant **la procédure familière aux Socialistes du « Cessez le feu, des élections et des conversations** avec des interlocuteurs valables ». Lors de son voyage de juin 1958 où je l'accompagnais en Algérie, le Général de Gaulle se prononça publiquement devant des foules immenses pour l' « Algérie française », c'est-à-dire pour une politique d'intégration. Je pensais quant à moi que ma formule était plus souple et plus évolutive. J'ai, par la suite, approuvé à l'Assemblée le principe de l'autodétermination car, suivant la conception jacobine de la Nation, **on ne peut obliger quelqu'un qui ne veut plus rester Français à le demeurer mais, par contre, on ne peut obliger quelqu'un qui veut le rester à ne plus l'être.** J'ai, à diverses reprises, annoncé le caractère inéluctable des évènements douloureux qui se sont déroulés. Après les accords d'Evian dont la mise en question nous est annoncée, **700.000 Algériens**, en grande majorité des petites gens, **se sont réfugiés en France**, nos amis musulmans ont été massacrés par milliers, l'Algérie de Ben Bella ne s'associe pas à la France, mais ne se tourne vers elle que pour quémander son argent et ses services. Elle ne lui réservera ni son amitié ni le pétrole saharien dont la production dépasse, en 1962, la consommation française grâce à des efforts que j'ai bien connus.

A partir des variations de la politique algérienne, des tentatives de « putsch » militaire ont été menées par les mêmes hommes qui, au 13 Mai 58, avaient voulu pousser par la force le Général de Gaulle au Pouvoir. Ces évenements politico-militaires ont fait intervenir l'action de l'O.A.S. en métropole.

Soucieux alors, comme en 1958, de la légalité républicaine, j'ai condamné, d'où qu'elles viennent, les violences et les provocations qui lui portent atteinte.

J'ESPÈRE, APRÈS CES SOUBRESAUTS, CES DRAMES ET CES DEUILS INUTILES QU'UNE POLITIQUE D'APAISEMENT VIENDRA RESTAURER L'UNITÉ DE LA FRANCE AUJOURD'HUI PAR TROP DÉCHIRÉE.

Si la France n'est plus territorialement que l'hexagone métropolitain avec quelques départements et territoires vestiges d'outremer de ses empires, si elle n'atteint pas 50 millions d'habitants, elle possède une abondante population jeune à qui doit être garanti, sur un sol riche, un avenir heureux. Encore faut-il que les générations de demain n'héritent pas obligatoirement de nos divisions d'il y a vingt ans et de nos divisions actuelles.

Tournons résolument les pages griffonnées et regardons l'avenir. **A cette jeunesse**, il faut d'abord assurer les conditions d'un travail efficace.

Or, **la France manque d'écoles** professionnelles, de facultés, de laboratoires et de maîtres qualifiés dans les disciplines scientifiques. La Picardie n'a pas son Académie et son Université à Amiens. L'école laïque est menacée par une application désordonnée de la réforme de l'Enseignement. Les écoles des petits villages sont systématiquement fermées. L'Etat ne finance pas les programmes de construction scolaire alors que les communes se sont, pour leur part, engagées à le faire.

La déconcentration industrielle est faite lentement, au hasard, au lieu d'être menée rationnellement et les Collectivités et Chambres de Commerce ne sont pas suffisamment aidées. Les programmes de logement ne suivent pas les programmes d'industrialisation. Il faut d'ailleurs regretter que les plans d'équipement soient établis par les experts et technocrates sans que les Elus locaux et les représentants des professions aient été valablement informés et consultés.

L'agriculture qui se rénove ne bénéficie ni de la garantie des prix, ni de la parité des niveaux de vie ; la loi d'orientation agricole n'est pas respectée. **M. Debré, Premier Ministre U.N.R., avait déclaré que le 1/3 des exploitations familiales devait disparaître.** Pour permettre aux jeunes agriculteurs de travailler, il importe d'assurer, au préalable, une retraite aux exploitants âgés.

Chaque jeune ménage au travail devrait avoir la garantie d'un **logement moderne.** Or les programmes d'H.L.M. en location simple ou en accession à la propriété sont, en cours d'élaboration, retardés ou amputés de leurs crédits.

La conversion de l'**artisanat** n'est pas facilitée.

Les commerçants ont même vu récemment menacé le principe de la Propriété commerciale.

Sur le plan social, les inégalités des zones de salaires deviennent de plus en plus choquantes pour les **travailleurs** et le plein emploi n'est pas assuré pour les jeunes gens ou les **ouvriers** âgés ; la politique d'austérité a été appliquée à sens unique ; les droits des **Anciens Combattants** sont continuellement chicanés ; **deux millions de vieillards n'ont pas quotidiennement 400 francs pour vivre !**

Alors que tant d'argent est engouffré dans des dépenses de réceptions, de prestige, dans la force de frappe atomique et dans l'aide à des pays qui ne nous ristournent même pas leur amitié, des régions entières de la France restent sous équipées et sous développées.

La réalité est bien différente des tableaux faits par la propagande.

Dans le **domaine diplomatique et militaire,** j'estime que la France doit avoir une présence active dans les organisations internationales, que les efforts, justifiés par le succès du **Marché Commun,** doivent être accentués pour faire **l'Europe** sur le plan économique, social et politique, afin qu'elle devienne dans le Monde, une force réelle.

En évitant de faire revivre le militarisme allemand, des négociations doivent être menées avec les gouvernements de tous les Peuples libres pour aboutir à une défense commune, garantie de la détente internationale.

Socialiste, resté fidèle à mes idées, Parlementaire ayant de longues années beaucoup travaillé pour le Pays, je pense que ces points essentiels doivent recueillir l'adhésion des Républicains qui sont convaincus que, sans politique sociale, il ne peut y avoir de concorde nationale.

Sur le plan local, je connais bien les besoins de nos régions, besoins que j'ai définis dans mes interventions à la tribune de l'Assemblée sur les problèmes agricoles le 14 juin 1961 et sur l'application du Quatrième Plan dans la région picarde le 14 juin 1962.

Président du Conseil Général, j'ai collaboré avec les Maires et j'ai veillé à l'aide que le Département apporte aux communes pour l'amélioration des routes et chemins, l'extension du téléphone automatique, les programmes d'adduction d'eau, l'aménagement des zones industrielles, les constructions scolaires, la défense côtière et l'accession à la propriété des ménages modestes.

Mais je dois regretter qu'il soit nécessaire au Département de se substituer à l'Etat pour ces dépenses d'intérêt général.

Maire de la Ville d'Abbeville, je sais gré à mes collègues du Conseil municipal de leur collaboration active et aux Abbevilloises et Abbevillois de leur amicale confiance. Je suis disposé à œuvrer demain dans le même esprit pour faire notre ville plus heureuse et plus belle encore.

Fidèle à moi-même, je fais appel à tous pour la République sociale et pour la France.

MAX LEJEUNE

MAIRE D'ABBEVILLE, PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL, ANCIEN MINISTRE

Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre - 2 Citations,

Croix du Combattant Volontaire de la Résistance, Médaille d'Argent de la Reconnaissance Française,

CANDIDAT de la FÉDÉRATION SOCIALISTE de la SOMME

La loi faisant obligation au candidat de choisir un remplaçant éventuel, j'ai désigné **Madame Hélène LŒUILLET, Conseiller général du Canton de Crécy et Directrice de Coopérative Agricole à Conteville,** dont on connaît le dévouement et la totale connaissance des problèmes ruraux et sociaux.

Un résultat n'est jamais acquis d'avance, ne vous abstenez pas, votez !

IMP. LAFOSSE - ABBEVILLE